



Échanges, Culture, Économie, Institutions

Association déclarée en Préfecture du Finistère sous le n° W294000681

SIEGE SOCIAL : 72 bis rue de la Providence - 29000 QUIMPER

Tel. 02 98 64 98 91 – Courriel : bretagne-ecosse@orange.fr – Site : www.bretagne-ecosse.org

Pierre Delignière, Président,
Rob Gibson, Vice-président,

Quimper, le 02 août 2016

A **Monsieur François HOLLANDE**
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Copie :

Mrs Theresa MAY
Prime Minister of the United Kingdom
10 Downing Street
LONDON SW1 2AA

Ms Nicola STURGEON
First Minister of Scotland
Office of the First Minister
St Andrew's House
Regent Road
EDINBURGH EH1 3DG

LETTRE OUVERTE

Objet : Soutien aux citoyens français dans leur souhait d'étudier, de vivre et de travailler en Écosse, malgré le « BREXIT »

Monsieur le Président,

Vous avez émis récemment le souhait que les négociations entre l'Europe et le Royaume-Uni relatives à la sortie de ce dernier de l'Union Européenne après le référendum dit du « Brexit » aient lieu le plus rapidement possible.

Cependant, nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur les désirs et les besoins exprimés régulièrement d'un certain nombre de nos concitoyens auprès de notre association Bretagne-Écosse.

En effet, les buts de Bretagne-Écosse sont de favoriser tous les échanges, amicaux, étudiants, culturels, économiques et institutionnels entre la Bretagne et l'Écosse. Dans ce contexte, nous sommes sollicités par des étudiants et des citoyens français pour des conseils et de l'aide à trouver des stages professionnalisants nécessaires au cursus de leurs études, dans le cadre ou non du programme européen « Erasmus », ou même encore afin de vivre et travailler en Écosse.

Aujourd'hui et pour l'instant encore, la libre circulation de nos concitoyens cherchant à étudier, vivre et travailler au Royaume-Uni, et donc en Écosse, est possible sans contrainte. Mais demain, selon la teneur des négociations post référendum « Brexit », il pourrait en être tout autrement.

Or, comme vous le savez bien, L'Écosse a très majoritairement montré son attachement à l'Europe en votant à 62 % contre le « Brexit » lors du référendum britannique du 23 juin dernier.

Il nous paraîtrait donc très pénalisant, dans le cadre des négociations à venir, d'interdire à nos concitoyens l'accès aux études et à leur libre circulation en Écosse, notamment à des fins professionnelles dans une région d'Europe particulièrement propice à leur épanouissement et à leur enrichissement personnel. Nous rappelons à titre d'exemple que l'Écosse a vu quasiment naître les premières universités européennes sur son territoire et que ces institutions écossaises continuent à jouir d'une réputation mondiale bien méritée.

Nous souhaitons donc vivement que soient respectés les désirs et les besoins de nos concitoyens d'étudier, de vivre et de travailler en Écosse sans contrainte dans le cadre des négociations à venir telles que prévues à l'article 50 du traité de Lisbonne, qui précise bien que :

« À la lumière des orientations du Conseil européen, l'Union négocie et conclut avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, **en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union** ».

Nous souhaitons effectivement que, compte-tenu des desideratas de nos concitoyens et dont nous nous faisons les porte-parole, toutes les relations amicales, estudiantines, citoyennes et économiques entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni, et particulièrement l'Écosse, ne soient pas brisées.

Nous nous permettons d'adresser copie de cette lettre ouverte à Madame la Première Ministre nouvellement désignée pour conduire la politique du Royaume-Uni, et donc conduire la sortie négociée du Royaume de l'Union Européenne, et aussi à Madame la Première Ministre d'Écosse, également hautement concernée par le contenu et l'issue des négociations, en espérant vivement que vous voudrez bien approuver notre démarche et appuyer le souhait de nos concitoyens.

En vous remerciant vivement de toute votre attention, nous vous prions, Monsieur Le Président, d'accepter l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pierre Delignière,
Président de l'Association Bretagne-Écosse,
Ancien Conseiller Régional de Bretagne

Rob Gibson,
Vice-président de l'Association Bretagne-Écosse
Ancien Député du Parlement d'Écosse